

Procès-verbal de la 86e assemblée générale

Autor(en): **Schaller, François**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **55 (1951)**

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684593>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Procès-verbal

DE LA 86^e ASSEMBLEE GENERALE

TENUE A BIENNE

LE 22 SEPTEMBRE 1951

I. Séance administrative

La quatre-vingt-sixième assemblée générale de la Société jurassienne d'Emulation se tint à Bienne, le samedi 22 septembre 1951. Elle présente cette particularité qu'elle fera date, non seulement dans le souvenir des nombreux Emulateurs qui prirent part à cette grande manifestation, mais dans l'histoire de notre petite patrie jurassienne. En effet, le drapeau jurassien ayant été homologué par un récent décret du gouvernement bernois, notre comité central a saisi l'occasion de présenter, pour la première fois officiellement, le drapeau du Jura à une assemblée jurassienne. La magnifique salle du Conseil de l'Hôtel de ville de Bienne, au Bourg, joliment décorée de plantes vertes et de drapeaux, se prêtait admirablement à une manifestation de ce genre, dont chaque témoin gardera l'émouvant souvenir.

1. *Discours de bienvenue.* Il est prononcé par l'active présidente de la Section de Bienne, Mlle Marguerite Rollier. Ainsi, ce n'est qu'après quatre-vingt-cinq expériences, heureuses il est vrai, que notre vénérable société eut recours à une dame pour déclarer ouverte l'assemblée générale annuelle.

Mlle Rollier accueillit les Emulateurs par des paroles simples et aimables, non dépourvues d'énergie ni de foi. Car si un Emulateur a la foi (foi dans la mission de notre société, dans son avenir, dans l'heureuse influence qu'elle exerce dans le Jura), c'est bien Mlle Rollier. Certes, le choix de Bienne était excellent, et la situation géographique de cette grande cité industrielle devait favoriser naturellement l'affluence des Emulateurs. Mais l'artisan du succès de la journée, ce fut bel et bien Mlle Rollier qui, avec l'appui de son comité (en particulier Mme Friedli, MM. Poupon et Hugentobler) se dépensa sans compter. Le président central ne manqua pas de la remercier chaleureusement de son grand dévouement.

2. *Rapport d'activité.* Au cours de son rapport, précis et complet, M. Ali Rebetez, président central, brosse le tableau des activités aussi multiples que diverses qui furent celles de notre comité central durant l'année écoulée. Réception de la Société géologique de France à Porrentruy (son dernier passage datait de 1838), venue pour rendre hommage à la mémoire du savant géologue Jules Thurmann; réception de la 4^{me} Semaine Internationale des Beaux-Arts; publication de 2'000 exemplaires des *Actes*, distribués (enfin...) avant la date de l'assemblée générale; publication d'un numéro spécial de la *Revue du Folklore suisse*, consacré exclusivement au folklore jurassien, sous la haute direction du Dr Marius Fallet, publiciste à La Chaux-de-Fonds; subventions accordées à plusieurs ouvrages littéraires ou scientifiques; cérémonie à Besançon à la mémoire du général Voirol; excursion dans le Laufonnais, etc.

Mais la tâche certainement la plus agréable du président central fut d'informer l'assemblée générale qu'un terrain d'entente paraissait avoir été trouvé avec l'Institut jurassien, et que l'avenir laissait entrevoir une collaboration franche et loyale entre nos deux associations, pour le plus grand bien du Jura.

3. *Comptes.* La situation financière est également exposée par M. Ali Rebetez, qui souligne la nécessité de l'appui financier que nous avons sollicité du gouvernement.

La cotisation est élevée de 7 fr. 50 à 8 fr. Mais il ne s'agit pas réellement d'une cotisation car, en échange de 8 fr., chaque émulateur reçoit le volume des *Actes* dont le coût serait certainement supérieur si cette publication devait être éditée selon les méthodes commerciales.

M. Henri Benoît, de Reconvilier, recommande l'acceptation des comptes et remercie M. Rebetez pour la tenue impeccable des comptes. A l'unanimité, l'assemblée suit le conseil de M. Benoît.

4. *Siège de la prochaine assemblée générale.* C'est Saint-Ursanne, une des villes les plus pittoresques du Jura, qui accueillera les participants à la 87^e assemblée générale de l'Emulation. Le principe en avait été admis l'année dernière déjà, et nous savons le précieux concours que nous rencontrerons à Saint-Ursanne pour l'organisation de cette assemblée.

5. *Nouveaux membres.* Le secrétaire central donne lecture de la liste des nouveaux membres. Preuve de la vitalité de notre société, chaque section (à une exception près) compte quelques nouvelles recrues, dont le total s'élève à 38.

6. *Prix littéraire.* M. Alfred Ribeaud, Dr en droit, vice-président, présente un rapport qui suscite le plus vif intérêt parmi l'assemblée, tant par sa concision, sa clarté, que par l'élégance de son style.

On sait que le prix unique de 1000 fr. devait être accordé à l'auteur d'un ouvrage de valeur écrit par un Jurassien, ou à l'auteur non jurassien d'une œuvre ayant trait au Jura. Le jury se composait de M. Henri de Ziegler, président de la Société des écrivains suisses; M. Martinet, homme de lettres à Genève; M. Ernest Erisman (Delémont); J.-J. Rochat (Bienne); Roland Stähli (Tramelan); Charles Beuchat et A. Ribeaud (Porrentruy). Le rapport de M. Ribeaud étant publié ci-après, nous nous abstenons de longs commentaires. Rappelons simplement qu'admettant la prééminence de l'œuvre d'imagination (sans toutefois transformer ce point de vue en principe général engageant l'avenir), le jury s'est prononcé, dans sa quasi unanimité, en faveur de l'écrivain jurassien Lucien Marsaux (Marcel Hofer) «pour son roman *Le Chant du Cygne noir* et l'ensemble de son œuvre». Lucien Marsaux, sans nul doute, eût été acclamé chaudement par l'assemblée... s'il eût été présent. Mais il se fit remarquer par son absence. N'y croyait-il pas? Il n'en sera que plus chaleureusement accueilli à la fin du banquet.

7. *Membres d'honneur.* M. le président décerne, sous les applaudissements de l'assemblée, le titre de membre d'honneur à quatre Jurassiens dont toute l'activité fait honneur non seulement à notre société dont ils sont les soutiens depuis toujours, mais au Jura tout entier. Ce sont Mgr Eugène Folletête, vicaire général du diocèse de Bâle; M. Charles Simon, ancien pasteur de La Neuveville; M. Eugène Péquignot, secrétaire général du département fédéral de l'Economie publique; M. Albert Comment, juge fédéral. Mgr Folletête est absent, retenu ailleurs par ses hautes fonctions. MM. Simon, Péquignot et Comment remercient vivement la Société d'Emulation de cette marque d'estime, et l'assurent de la constance de leur dévouement.

8. *Présentation du drapeau jurassien.* C'est en présence du président du gouvernement cantonal, M. Virgile Moine, et de M. Mœckli, conseiller d'Etat, que le drapeau jurassien est présenté à l'assemblée alors que les clairons sonnent *Au drapeau*.

Après l'allocution de circonstance prononcée par M. Rebetez, c'est le Dr Gustave Riat, *le père spirituel du drapeau jurassien*, qui dégage le sens et la signification historique du nouvel emblème. La crose de l'évêché de Bâle, évocation des temps anciens, voisine avec les sept bandes rouges et blanches de nos districts jurassiens. Le Dr Riat procédera ensuite à un bref historique de notre drapeau, de sa naissance, des efforts accomplis pour le faire admettre par le gouvernement.

M. Moine nous dira tout à l'heure que c'est à l'unanimité de ses membres que le conseil d'Etat a reconnu le drapeau jurassien, sur la base légale de la nouvelle constitution cantonale. Le président du

gouvernement informe l'assemblée de quelques décrets importants que le gouvernement va prendre incessamment:

— la langue française sera reconnue, avec l'allemand, comme langue officielle dans le district de Bienne;

— les archives jurassiennes retourneront au château de Porrentruy;

— des commissions jurassiennes autonomes vont être constituées pour s'occuper de tout ce qui touche aux lettres, à l'histoire, aux arts et aux sciences dans le Jura.

Après que M. Moine ait souhaité que le drapeau nouvellement homologué devienne un signe de ralliement pour tous les Jurassiens, l'assemblée entonne, debout, la première strophe de *L'Ame jurassienne* de Germiquet et J. Juillerat.

9. *Divers.* a) *Université de Berne.* Au nom de la section de Tramelan, et en termes très énergiques, M. Roland Béguelin soulève le problème posé aux Jurassiens par les études universitaires. Il émet l'opinion que les étudiants jurassiens, tenus dans certains cas de suivre les cours de l'université de Berne, ne rencontrent pas dans cette haute école l'atmosphère latine indispensable à la formation intellectuelle des Jurassiens. Il demande, en conséquence, à l'assemblée, de nommer une commission de sept membres qui devra procéder à l'étude de cette question et s'efforcera de faire admettre par le gouvernement le principe de l'équivalence, pour les Jurassiens, des diplômes délivrés par les universités suisses.

Une discussion assez animée fait suite à cette proposition qui est appuyée, avec des nuances mais catégoriquement, par MM. Jean Gresot, conseiller national, et Pierre Billieux, avocat, de Porrentruy.

En revanche, MM. Benoît (membre, lui aussi, de la section de Tramelan), Ernest Juillerat (rédacteur, Porrentruy), Bueche (président du Comité de Moutier) et Rebetez, président central, s'opposent à la nomination, séance tenante, de la commission dont a parlé M. Béguelin. Ce dernier point de vue, par sa modération, emporte l'adhésion de l'assemblée.

Quant au fond de la question, personne ne s'opposant à ce que le Bureau de l'Emulation procède à cette étude, le président, au nom du Bureau, prend bonne note du mandat que lui confie l'assemblée.

b) *Folklore jurassien:* Le Dr Marius Fallet fournit à l'assemblée d'intéressants détails sur les travaux poursuivis en ce domaine par la commission qu'il préside avec une si grande compétence. Ces travaux ont abouti, avec l'aide de MM. Surdez père et fils et Beuret-Frantz, à la publication mentionnée plus haut (Rapport d'activité).

c) *Musée jurassien:* Le Dr André Rais livre à l'admiration des érudits deux des six premières chartes de franchises du Jura (abbaye

de Moutier-Grandval) qu'il a eu dernièrement la bonne fortune d'acquérir en Allemagne à un prix très intéressant. Cette acquisition honore le distingué conservateur de notre Musée jurassien.

Si longue séance méritait récompense. Le conseil municipal de Bienne le comprit. C'est au foyer du théâtre qu'il offrit une gracieuse collation, et que M. Berberat, inspecteur des écoles, salua les hôtes de Bienne. Chacun apprécia beaucoup ce geste qui permit, durant quelques instants, de converser librement entre amis. Puis chacun regagna l'Hôtel de Ville où la séance littéraire allait se dérouler.

II. Séance littéraire

Deux travaux furent présentés, qui figurent par ailleurs dans le présent volume, et furent hautement appréciés par les auditeurs de Bienne.

Le Dr Edmond Guéniat, directeur de l'Ecole normale des instituteurs de Porrentruy, s'attache à démontrer, par la parole et l'image, la nécessité d'une révision partielle, voire totale, du problème de l'éducation devant les impératifs du monde moderne.

M. le pasteur Charles Simon évoque les difficultés de la pastoration en Erguël à l'époque des troubles de l'évêché (1733—1740). Il le fit avec l'esprit, l'objectivité et la rigueur de l'argumentation qui caractérisent les nombreuses études que cet historien a bien voulu confier, depuis longtemps, aux *Actes* de l'Emulation.

III. Le banquet

Il fut très bien servi dans la grande salle de l'Hôtel Seefels. *Pro Jura* avait offert un grand nombre de petits drapeaux jurassiens, qui permirent une élégante décoration de la salle. La Chorale de Bienne, sous l'experte direction de M. le professeur Reymond, exécuta des chants jurassiens avec un beau souci des nuances, au grand plaisir de chacun.

Parmi les hôtes de marque figuraient notamment: MM. Eugène Péquignot et Albert Comment, déjà cités; F. Imer, président de la Cour suprême du canton de Berne; M. Mouttet, ancien conseiller d'Etat; le colonel E. Primault, président de la Chambre suisse de l'horlogerie; Gustave Riat, président d'honneur de Pro Jura; Frédéric Reusser, président de L'A.D.I.J.; Dr Jean Chausse, président de Pro Jura; M. Joray, président de l'Institut jurassien; M. Berberat, représentant de la ville de Bienne, et MM. Rauber et Gasser, représentants de la préfecture; Me Jean Ruedi, président du tribunal de Bienne; MM. Bindit, préfet de Moutier, et Sunier, préfet de Courtelary; Lucien Marsaux, lauréat du Prix littéraire, qui nous a enfin rejoint; M. Léon Montandon, de la société d'histoire et d'archéo-

logie de Neuchâtel; M. Gmur, de la société d'histoire de Berne; le Dr A. Ferlin, ancien président de notre section de Bâle, représentant la société d'histoire naturelle de cette ville; M. Werner Bourquin, de la société suisse de préhistoire; le Dr A. Kocher, de la société d'histoire du canton de Soleure; le professeur Dr Paul Ganz, membre correspondant honoraire; le professeur F.-E. Lehmann, de la société helvétique des sciences naturelles; M. Paul Desbaumes, de l'institut national genevois; M. E. Guyot, de la société neuchâteloise des sciences naturelles.

Parmi les personnalités excusées, citons notamment: le général Henri Guisan; le colonel Corbat, Cdt. du 1er C.A.; Mgr Folletête, vicaire général; MM. Feldmann et Seematter, conseillers d'Etat; M. Pierre Ceppi, juge à la Cour suprême; M. Camille Gorgé, ministre de Suisse; le colonel Bandelier, Cdt. du Rgt. jurassien; le professeur F. Gonseth; M. Henri Naef, président de la société d'histoire de la Suisse romande.

De brèves allocutions sont prononcées par MM. Rebetez, président central; M. Berberat, au nom de la ville de Bienne; MM. E. Péquignot, G. Riat; M. Reusser, au nom de L'A.D.I.J. et de Pro Jura; MM. Montandon et Gmur, au nom des sociétés qu'ils représentent; M. Lucien Marsaux, lauréat du Prix littéraire, présenté par M. A. Ribeaud, président de la commission littéraire.

L'indispensable note de franche gaîté fut naturellement donnée par «Monsieur Gilbert», dont l'éloge n'est plus à faire...

Nombreux furent les groupes d'Emulateurs, formés au gré des sympathies, qui se rendirent à la bibliothèque de la place du Marché et à l'Hôtel Elite afin d'y admirer les expositions des peintres Maurice Robert, de La Neuveville, et Pierre Stampfli, de Bienne.

La huitième assemblée générale organisée à Bienne par la Société jurassienne d'Emulation a rencontré, nous l'avons dit, le plus franc succès. Elle a rappelé, une fois encore, que dans l'amour et l'estime de la petite patrie, l'unité jurassienne est dès longtemps réalisée.

Dr François Schaller,
secrétaire central.